

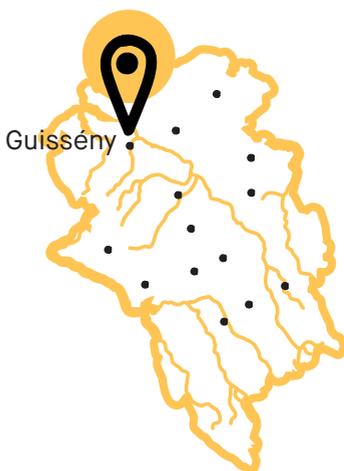
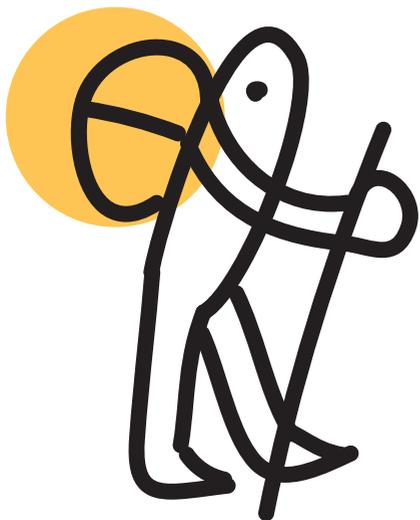
Balade

2

Kerzhadenn

à Guissény

Circuit de Milin ar raden



DISTANCE : 10 km
DURÉE PÉDESTRE : 2h30
BALISAGE 



RANDONNÉE



Extrait de SCAN 25° © IGN - 2020 Autorisation n° 40-20.24

0 500 mètres

Balissage de jalonnement
(Continuité du sentier)

Balissage directionnel
(Tournez à gauche ou à droite)

Erreur de parcours
(Mauvaise direction)

GR 34



Circuit



Milin ar raden

“ Au petit matin ou à la nuit tombante, fermez les yeux et écoutez vivre le marais. ”



Départ

Port de Guissény Centre Nautique du Curnic

GPS > Lat x Lon : 48,6639105, -4,446523

Du bourg de Guissény, prendre la direction du Curnic. Au bout de la digue et après l'étang du Curnic, remonter la petite « route des pêcheurs ». Poursuivre tout droit jusqu'au port.

Prendre le sentier Côtier/GR®34 vers l'Ouest par les dunes du Vougot (2 km).

- 1 Tourner à gauche et traverser la route littorale. Emprunter le chemin de sable de la Palud sur 1 km.
- 2 Au carrefour, tourner à droite et après 1,5 km, ne pas manquer la fontaine Sainte Claire sur la gauche. Poursuivre jusqu'à la route.
- 3 Après 100 m, quitter la route à gauche et poursuivre tout droit puis tourner à gauche au ruisseau. Avant les marches, à votre gauche, les ruines d'un vieux moulin (Attention: propriété privée). En fin de descente, prendre à droite jusqu'à la route.
- 4 Descendre la route sur 1,5 km en restant sur votre gauche au quartier de Toullouarn.
- 5 Tourner à droite et traverser « La Palud ». À la fin du sentier de sable, tourner à gauche et suivre la rivière « Alanan ».



Les 3 spots à voir !

- L'étang et le marais du Curnic
- Milin ar raden (le moulin en ruine)
- La digue de Nodeven

Guillaume a testé ce circuit, flasher pour lire son expérience !



Variante possible :

site Natura 2000 Guissény: Sentier de découverte de la « Tourbière an Isquin » (boucle de 800 m). Prendre à gauche, puis le sentier herbeux à gauche devant les écuries.

- 6 **Attention :** traversée de route. Rejoindre le sentier des douaniers/GR®34 derrière la maison de la digue et tourner à gauche vers la digue du Curnic, la pointe de « Beg ar Skeizh » et le port du Curnic, votre point de départ.
- 7 Depuis le port, accès possible de l'île « Enez Croaz Hent » par la jetée (500 m) (À découvrir : four à géomon et abri de géomonniers).

La randonnée est balisée dans les deux sens.

Le descriptif « pas à pas » est suggéré dans le sens inverse des aiguilles d'une montre.



Règles d'or de la Randonnée

La nature est généreuse, elle offre ses richesses et ses beautés au détour des chemins. Mais son patrimoine est fragile, sa protection est donc l'affaire de tous.

Agissez pour l'environnement en respectant et en faisant respecter ces quelques consignes.

- Je prépare mon itinéraire en évaluant la distance ainsi que le niveau de difficulté et de praticabilité, en me renseignant sur la météo, les horaires de marée.

- Je pars avec un équipement adapté.

- Je respecte le tracé des circuits et j'évite ainsi le piétinement et l'érosion des zones protégées et fragiles.

- Je respecte la faune et la flore.

Remerciements à Sentiers en Pays de Lesneven Côte des Légendes ainsi qu'aux associations locales qui œuvrent tout au long de l'année pour permettre à chacun de pratiquer la randonnée à pied, à cheval et à vélo dans les meilleures conditions.

- Je ne fais pas de feu, je veille à bien éteindre ma cigarette.

- Je ne jette pas mes papiers, mégots et autres détritux.

- Je respecte les propriétés privées traversées ainsi que le travail des agriculteurs et éleveurs.

- Je tiens mon chien en laisse.

- À vélo et à cheval, j'adapte ma vitesse et laisse la priorité aux piétons.



www.cotedeslegendes.bzh

Contact

Tourisme Côte des Légendes :

Place des 3 Piliers

29260 Lesneven

Tél. : 02 29 61 13 60

tourisme@cotedeslegendes.bzh

Signaler un problème

Les associations randonnée de la Côte des Légendes veillent à la qualité leurs circuits.

Si vous rencontrez des problèmes lors de votre pratique, vous pouvez les signaler en utilisant le dispositif Suricate ou transmettant l'information à Tourisme Côte des Légendes.

sentinelles.sportsdenature.fr

